

**APPEL SOLENNEL ET RÉPUBLICAIN  
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

Ville au fort tempérament, Avesnes-les-Aubert ne peut accepter de perdre son autonomie budgétaire.

Nous souhaitons que notre ville puisse continuer à vivre, s'épanouir et se développer. Elle doit pouvoir obtenir les moyens de ses ambitions pour avancer et se projeter dans l'avenir avec un seul objectif : le bien-être des Avesnoises et des Avesnois.

C'est dans ce sens que ses élus et ses habitants, dans leur large diversité, lancent un appel solennel et républicain et demandent :

- Le réexamen du plan de réduction des dotations d'Etat ;
- L'arrêt des transferts de charges et de l'inflation des normes souvent complexes et coûteuses ;
- Un soutien plus important aux communes dont le potentiel financier est inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate\*

(\*Le potentiel financier d'Avesnes-les-Aubert s'élève à 584 €/hab. quand il s'élève en moyenne à 935 €/hab. pour les communes de même strate)

\*\*\*\*\*

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Signature :

Vous pouvez déposer ce coupon dans la boîte aux lettres, à l'accueil de la Mairie ou par mail : [accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr](mailto:accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr)  
En vous remerciant par avance.



Ville d'  
**AVESNES LES AUBERT**

**Madame, Monsieur,**

Vous le savez, **la municipalité fait des efforts importants** pour répondre à vos besoins et vos attentes, et met tout en œuvre pour porter un niveau d'investissement conséquent pour l'avenir de notre commune et pour soutenir l'emploi local.

Mais malheureusement cet avenir reste incertain au regard de la baisse continue des dotations d'Etat et des transferts de charges nouvelles qui mettent à mal les finances locales.

**Aujourd'hui, l'Etat demande aux collectivités locales de faire plus avec beaucoup moins**, et les villes et villages de notre pays n'ont pas d'autres choix de différer leurs investissements, de supprimer certains services de proximité ou d'augmenter les impôts locaux, au détriment du bien-être de leurs habitants.

Avesnes-les-Aubert n'est pas épargnée. **Notre commune aura moins de moyens en 2015 qu'en 2014, alors même qu'en 2014 elle en avait déjà moins qu'en 2013...**

C'est un cercle infernal et les collectivités risquent de se retrouver rapidement en difficulté.

**Nous ne pouvons pas nous y résoudre.** Notre ville est une ville de caractère, nous ne pouvons donc pas ne pas nous exprimer.

C'est ainsi que **les 27 élus du Conseil municipal se sont rassemblés, dans leur grande diversité, pour lancer un appel solennel et républicain au Président de la République.**

C'est une pierre que nous lançons, un cri du cœur que nous portons, car si rien n'est fait, il sera difficile demain de continuer à mener des actions de proximité et les investissements pourtant si nécessaires à la vie avesnoise.

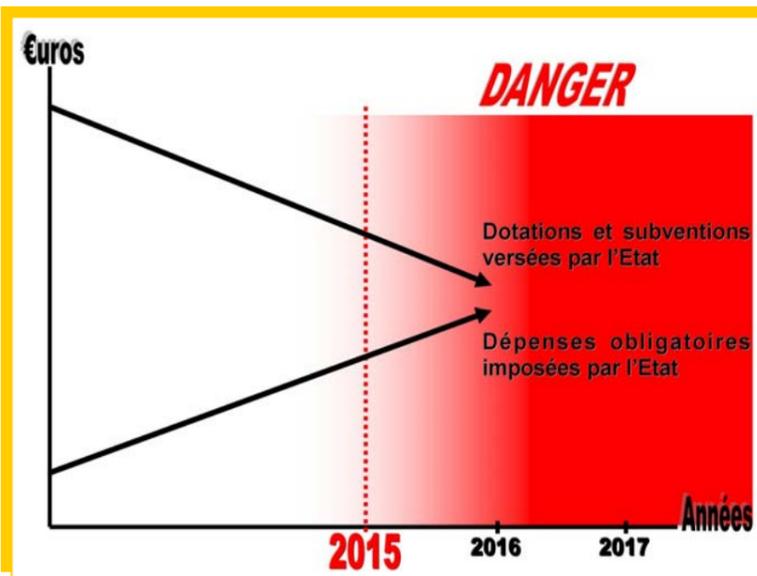
**Si nous lançons cet appel, c'est avant tout pour vous, qui êtes au centre de nos préoccupations** ; pour que vous puissiez continuer à bénéficier des services proposés par la municipalité et voir émerger des projets qui tourneront notre ville vers l'avenir.

Alors, quelque soit les sensibilités respectives de chacun, nous vous appelons à soutenir cette initiative car nous sommes tous concernés. **Il en va de notre avenir commun.**

Sachant pouvoir compter sur votre soutien.

**Bien cordialement,**

**Votre Maire,  
Alexandre BASQUIN**



Ce graphique symbolise à lui seul les difficultés que rencontrent les collectivités.

#### Avec des recettes en baisse :

Après un gel de 2010 à 2013, puis une baisse de 1,5 milliard d'€ en 2014, l'année 2015 verra se confirmer la diminution des dotations d'Etat. Pour Avesnes-les-Aubert, en 2014, ce sont près de 90 000 € en moins qui ont été perçus. Sans compter le gel, voire la suppression, des subventions venant d'autres collectivités comme le Conseil Régional, le Conseil Général ou l'intercommunalité, qui vivent eux aussi difficilement cette baisse de dotations.

#### Et des dépenses imposées par l'Etat en hausse :

Ce sont de nombreuses normes qui imposent des transferts de charges toujours plus lourds de l'Etat aux communes. C'est par exemple la réforme des rythmes scolaires. C'est encore l'instruction des permis de construire qui est aujourd'hui dévolue aux services de l'Etat, mais qui sera transférée à la charge de la commune dès le 1er juillet 2015 (cela représente un coût de plusieurs dizaines de milliers d'€). C'est l'obligation de réaliser un Plan Local d'Urbanisme au risque de voir notre document d'urbanisme devenir caduc. C'est encore notre participation au redressement des finances publiques de l'Etat à hauteur de 22 632 € en 2014. Sans oublier la hausse de la TVA et des coûts de l'énergie qui, comme pour les ménages, pèse lourd sur le budget. Etc.

#### En chiffres

- ✓ **3,67 milliards d'€** : Montant de la diminution des dotations d'Etat aux collectivités locales pour l'année 2015.
- ✓ **20 %** : Nombre de communes qui disent connaître des tensions financières et 90 % anticipent un accroissement de ces tensions ces prochaines années (Sondage CSA).
- ✓ **71 %** : Nombre de communes qui privilégient une réduction des dépenses courantes pour préserver leurs investissements (Sondage CSA).
- ✓ **- 10 %** : Baisse attendue des investissements par l'ensemble des collectivités de France pour la seule année 2015.
- ✓ **Près de 90 000 €** : Montant de la baisse des dotations d'Etat à la commune d'Avesnes-les-Aubert en 2014. Le montant risque d'être plus élevé en 2015.
- ✓ **22 632 €** : Contribution de la commune au redressement des finances publiques, alors même qu'Avesnes-les-Aubert n'est en rien responsable du déficit de l'Etat.

#### ✓ LU DANS LA PRESSE

**De nombreux médias reviennent sur cette question si importante de la baisse des dotations d'Etat et de la vie des communes. En voici quelques extraits :**

« *Finances : Les budgets des petites villes sous pression* » (La Gazette, 9 juin 2014)

« *Nouvelle loi de finances – Attention, ça va couper !* » (La Lettre du Cadre Territorial, juin-juillet 2014)

« *Compte tenu de la réduction drastique des dotations de l'Etat, si les communes, leurs établissements publics et les autres collectivités veulent maintenir un certain niveau d'investissement, elles n'auront aucune autre solution que de réduire leurs dépenses de fonctionnement, sauf à augmenter la fiscalité* » (La Lettre des Finances Locales, 11 septembre 2014)

« *L'Association des Maires de France lance un cri d'alarme sur les conséquences inéluctables pour l'investissement, l'emploi et les services à la population* » (Maire infos, Octobre 2014)

« *Projet de Loi de Finances 2015, pas de concession sur la baisse des dotations* » (La Gazette, 6 octobre 2014)

« *Contrat de projets : entre l'Etat et la Région, c'est le bras de fer* » (La Voix du Nord, 22 octobre 2014)

« *Avec l'annonce d'une nouvelle baisse des dotations, de nombreux élus envisagent ainsi de réduire de les investissements de 30 à 40 %* » (L'Élu d'aujourd'hui – Novembre 2014)

#### ✓ ILS ONT DIT

**De toutes sensibilités, nombreux sont ceux qui se sont exprimés pour évoquer les difficultés que vont rencontrer les communes dans les années à venir. Nous tenions à vous en faire partager quelques extraits :**

« *La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale* », l'Association des Maires de France.

« *Le Projet de Loi de Finances 2015 et ses conséquences sur la préparation des budgets locaux, c'est une équation budgétaire impossible* », l'Association des Petites Villes de France.

« *L'inquiétude, c'est le risque d'étouffement financier, de paralysie de l'action. Engagée il y a plusieurs années par la suppression brutale de la taxe professionnelle, le gel des dotations puis leur baisse, la capacité d'action des communes est largement compromise* », André LEIGNEL, Maire d'Issoudin, 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Association des Maires de France.

« *Depuis les premières lois de décentralisation en 1982, nous n'avons jamais vu une baisse du solde des collectivités sur trois ans de suite* », Thomas ROUGIER, Directeur des études en finances locales de la Banque Postale.

« *La baisse des dotations de l'Etat est une perte financière sèche pour les collectivités qui se traduira par une réduction de 30 % de leur autofinancement* », Alain GUENGANT, Directeur de Recherches honoraire du CNRS.